



Commerce électronique : vers une traçabilité tous azimuts des transactions

Actualité législative publié le **08/06/2021**, vu **802 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

De nouvelles règles de territorialité, des simplifications déclaratives, mais également un statut de redevable de la TVA impactant les places de marchés en ligne entreront en vigueur à partir du 1er juillet prochain.

Au niveau des transactions

L'[article 242 bis 3° du CGI](#) oblige les opérateurs de places de marchés en ligne à adresser à l'Administration fiscale un état récapitulatif annuel détaillé de toutes les ventes de biens et services taxables en France et dont elles ont eu connaissance (seules certaines ventes de biens entre particuliers ou de services assortis d'un partage des frais peuvent y échapper, sous réserve de ne pas atteindre certains seuils).

Au niveau de la logistique

L'[article 298 sexdecies J du CGI](#) oblige les exploitants d'entrepôts ou de plateformes logistiques de stockage à tenir à la disposition de l'Administration fiscale des informations sur l'origine, la nature, la quantité et le propriétaire de biens importés puis stockés, lorsqu'ils sont destinés à faire l'objet d'une vente réalisée par l'entremise d'une plateforme de mise en relation par voie électronique.

Au niveau de la communication entre les pays de l'UE

Le 19 février dernier, le Conseil de l'UE a adopté la proposition de révision de la Directive relative à la coopération administrative ([2011/16/UE](#)), en vue d'étendre les règles de transparence fiscale de l'UE aux plateformes numériques (DAC 7). Les nouvelles règles, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2023, organisent un échange automatique d'informations sur les revenus générés par les vendeurs utilisant des plateformes numériques.

Au niveau des paiements transfrontaliers

Enfin, le 21 avril dernier, le Comité permanent de la Coopération Administrative (SCAC) a tenu sa 100e réunion au cours de laquelle ont été examinés le Système central électronique d'information

sur les paiements (CESOP), ainsi que le régime de TVA pour les petites entreprises et le guichet unique pour les importations. En particulier, le CESOP va permettre d'obtenir des prestataires de services de paiement la transmission automatique des informations sur les paiements transfrontaliers provenant des Etats-membres et sur les créanciers de ces paiements. Cette transmission devrait débuter dès le 1er janvier 2024.

L'état se resserre donc progressivement via une traçabilité tous azimuts des transactions conclues sur la toile, avec à la clé des obligations de paiement de la TVA et des sanctions, non seulement financières, mais également de réputation, tant pour les vendeurs que pour les places de marchés en ligne qui ne seront pas assez diligentes. La vigilance est donc de mise en ces temps où il devient de plus en plus aisé pour les autorités fiscales d'obtenir et recouper des informations sur les fraudes potentielles à la TVA.

Source : taj-strategie.fr

Pour plus d'infos : [Comment s'applique la TVA sur le e-commerce dans l'UE \(ventes à distance\) ?](#)

Voir aussi notre guide : [Créer et gérer un site de e-commerce 2021-2022](#)

Articles sur le même sujet :

- [Créer et gérer un site de e-commerce](#)
 - [Réussir la création de sa SARL](#)
 - [Récupérer une facture impayée](#)
 - [Éviter les impayés](#)
 - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
 - [Révoquer un gérant de SARL](#)
 - [Dissoudre une SARL](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Comment ouvrir un site de e-commerce en 9 étapes ?](#)
 - [E-commerce : est-on obligé de créer une entreprise ?](#)
 - [Comment réaliser facilement un business plan en 4 étapes](#)
 - [Quel est le meilleur statut juridique pour le e-commerce ?](#)
 - [Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?](#)
 - [Comment créer une SARL en 7 étapes ?](#)
 - [Créer un site de e-commerce : les déclarations obligatoires](#)
 - [Quelle est la loi applicable à un site de e-commerce ?](#)
 - [E-commerce : faut-il encore déclarer son site à la CNIL ?](#)
 - [Comment appliquer le RGPD dans une entreprise ?](#)
 - [La rédaction des conditions générales de vente \(CGV\)](#)
 - [Comment protéger un nom de domaine ?](#)
 - [Les professionnels ont-ils tous l'obligation de désigner un médiateur de la consommation ?](#)
 - [E-commerce : la délivrance d'une facture est-elle obligatoire ?](#)
 - [Vente en ligne et fraude à la carte bancaire : qui est responsable ?](#)